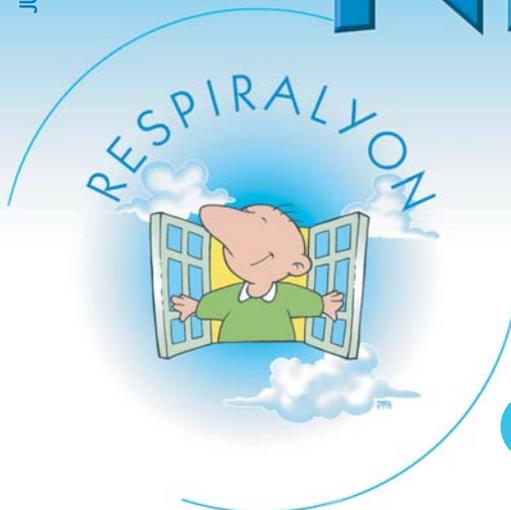


NEZ À NEZ

LETTRÉ D'INFORMATION DU DISPOSITIF RESPIRALYON



Et si on s'occupait
des ODEURS ?

▶ LANCEMENT DU NOUVEAU SITE WEB RESPIRALYON

Actualité

Une épidémie de légionellose a touché 34 personnes début mai dans le nord-est de l'agglomération lyonnaise.

Pour rappel, la légionellose se révèle par des manifestations de type grippal avec fièvre, fatigue et toux très importante. Cette infection, dont la période d'incubation est de 2 à 10 jours, peut être grave mais elle n'est pas contagieuse.

La souche épidémiologique a été identifiée chez certains malades mais n'a pas été retrouvée dans l'environnement malgré des investigations poussées par les services de l'Etat, notamment sur les tours aéroréfrigérantes et les stations de lavage locales. En règle générale, la source n'est identifiée que dans 50 % des cas d'épidémie de légionellose, ce peut être dû au caractère éphémère de la source ou à l'efficacité de la décontamination.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous transmettre vos relevés d'observations directement via le site Internet RESPIRALYON et des internautes nous font part régulièrement de leur intérêt pour l'opération en s'inscrivant sur le site.

Au fil des réunions du comité de pilotage, la volonté de procéder à la refonte et à la modernisation du site Internet RESPIRALYON est apparue dans le but de le rendre plus attractif avec une hiérarchisation des informations. Le contenu du site a été réorganisé autour des rubriques suivantes : qui sommes-nous ? les résultats, les deux actions complémentaires que sont le réseau de nez et les formulaires de signalement d'odeur, les odeurs ainsi que les actions de communication mises en œuvre.

La nouvelle rubrique " résultats " est destinée à mettre en ligne la carte du jour, la carte du mois précédent ainsi que des informations plus poussées sur l'état olfactif de l'agglomération lyonnaise.

Parmi les nouveautés, la création du logigramme du dispositif RESPIRALYON qui présente de manière synthétique et exhaustive les trois étapes de l'opération : la collecte, l'exploitation des données recueillies et les actions mises en œuvre.

Des améliorations ont également été apportées à l'espace de saisie des nez. En effet, le volontaire peut désormais accéder à l'ensemble de ses observations et visualiser ses statistiques personnelles (nombre de fiches odeurs...). Cet espace donne également la possibilité de modifier ses coordonnées, commander des carnets ou des enveloppes et de communiquer ses périodes d'absence.

Des informations pratiques, des actualités, des photos d'événements alimenteront également cet espace.

SOMMAIRE

- ▶ **LANCEMENT DU NOUVEAU SITE WEB RESPIRALYON**
LES RUBRIQUES ET LES NOUVEAUTÉS
LE NOUVEL ESPACE DE SAISIE DES VOLONTAIRES
- ▶ **DOSSIER... POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE, ODEURS ET SANTÉ**
PRÉAMBULE : DÉFINITION, TENDANCES ET ENJEUX
LES POLLUTIONS ODORANTES : DES ÉTUDES EN COURS
LES POLLUANTS ET LEURS EFFETS SUR LA SANTÉ
- ▶ **QUESTIONNAIRE : DÉPOUILLEMENT ET ANALYSE**
UN NOUVEL ÉVENTAIL D'ODEURS
- ▶ **INFORMATIONS VARIÉES**
LES ABSENCES, LES ODEURS DE VOISINAGE
REMERCIEMENTS
PRÉSENTATION DE CECILE FONTAGNÉ

The screenshot shows a web form titled 'Saisir une observation' with a sidebar menu on the left containing options like 'Mes observations', 'Coordonnées', 'Mes statistiques', 'Signaler une absence', 'Commandes', 'Téléchargement de documents', and 'Contacts'. The main form area has a 'Saisir une observation' section with a date selector (set to 'Lundi 04/01/2005') and a 'Par défaut' dropdown. Below this is a 'Déclaration' section with a date selector (set to 'Lundi 04/01/2005') and another 'Par défaut' dropdown. At the bottom are 'VALIDER' and 'ANNULER' buttons.





PRÉAMBULE...

DÉFINITION, TENDANCES ET ENJEUX

Comment définir la santé ?

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) définit la santé comme un " état de bien-être physique, mental et social et pas seulement comme l'absence de maladie ".

Les bruits, la pollution de l'air, de l'eau, des sols mais aussi les mauvaises odeurs nuisent à notre qualité de vie et à notre santé puisqu'ils ont un impact sur notre manière de vivre.

Selon l'OMS, " trois millions de personnes meurent chaque année sous l'effet de la pollution atmosphérique, soit environ 5 % des 55 millions de décès annuels dans le monde ".

Aujourd'hui, la santé est au cœur des politiques publiques d'environnement et il existe une profonde attente de la population.

Pour mieux comprendre la pollution atmosphérique ...

La pollution atmosphérique n'est pas un phénomène nouveau et la situation a plutôt tendance à s'améliorer. Pour exemple, la concentration nationale de dioxyde de soufre (SO₂) a été divisée par 4 depuis 1960. La pollution doit être considérée non seulement à l'échelle locale mais également à une échelle plus globale pour certains types de polluants comme l'ozone dont les concentrations peuvent être élevées loin des zones d'émissions des précurseurs.

Inversement, il est également nécessaire de s'intéresser aux espaces clos dans lesquels nous vivons (lieux de résidence, voitures, lieux professionnels) et aux pollutions domestiques qui en découlent. Enfin, la pollution est un phénomène complexe. Elle n'est pas toujours visible et souvent peu odorante. Certains polluants peuvent être toxiques à des doses très faibles.



LES POLLUTIONS ODORANTES : DES ÉTUDES EN COURS

La perception d'une odeur dans notre environnement résulte de la présence de composés gazeux, notamment de Composés Organiques Volatils (COV). Les messages olfactifs que nous recevons de notre environnement ont un impact affectif plus ou moins fort en fonction de notre vécu, il y a donc un aspect subjectif au problème d'odeur.

Les principaux composés odorants appartiennent aux familles chimiques suivantes :

- Composés soufrés

caractéristique de l'odeur : œuf pourri, choux, ail, légumes en décomposition, odeur putride.

- Composés azotés

caractéristique de l'odeur : piquant, irritant, poisson avarié.

- Aldéhydes et cétones

caractéristique de l'odeur : acre, fruit, pomme, rance.

- Acides gras volatils

caractéristique de l'odeur : vinaigre, beurre rance.

Il faut ajouter à ces composés l'ammoniac.

Une étude, réalisée à la demande de l'ADEME, a permis d'estimer à plusieurs dizaines de milliers le nombre de sites potentiellement à l'origine d'odeurs. Les secteurs les plus concernés sont : l'agriculture (élevage), les industries agro-alimentaires, les raffineries de pétrole, l'industrie chimique, les stations d'épuration et les activités de traitement des déchets.

Selon le code de l'environnement, il y a pollution odorante dans le cas d'une "nuisance olfactive excessive".

Au niveau national, les nuisances olfactives sont le deuxième motif de plainte après le bruit, mais au niveau local, c'est-à-dire dans l'agglomération lyonnaise, cette nuisance, associée de manière générale à la pollution atmosphérique, arrive en tête des sondages.

Les difficultés rencontrées dans la mesure des odeurs, conjuguées à la complexité de leur composition ne permettent pas encore d'évaluer l'impact direct des odeurs sur la santé.

Toutefois, le fait d'associer une odeur à un risque sanitaire est souvent sans fondement puisque la plupart des composés odorants sont détectés à des niveaux très faibles par rapport aux niveaux toxiques, à tel point que l'on est amené, par exemple, à rajouter au gaz de ville certains composés odorants pour permettre de le détecter.

Même si les niveaux de concentration en polluants odorants n'induisent le plus souvent aucun risque direct, les nuisances olfactives qu'ils génèrent peuvent avoir un impact psychologique négatif lorsqu'elles sont jugées excessives. Ce "stress" peut alors, dans certains cas, avoir des conséquences graves sur la santé des personnes.

▶ LES POLLUANTS ... ET LEURS EFFETS SUR LA SANTÉ

La connaissance de l'impact des polluants sur la santé évolue grâce à :

- une meilleure évaluation de la qualité de l'air en lien avec l'évolution des techniques de contrôle, l'élargissement du panel de composés soumis à réglementation et la réalisation d'un bilan des émissions,
- une réglementation de plus en plus stricte avec des valeurs limites en baisse constante,
- la mise en place d'études épidémiologiques toujours plus complètes.

SO₂ LE DIOXYDE DE SOUFRE

Il provient essentiellement des combustibles fossiles contenant du soufre : fuels, charbon et de procédés industriels. Ce gaz irritant, incolore et soluble dans l'eau peut provoquer des crises chez les asthmatiques, accentuer les gênes respiratoires chez les sujets sensibles et surtout altérer la fonction respiratoire chez l'enfant (baisse de capacité respiratoire, toux).



PM₁₀

PARTICULES EN SUSPENSION

Les poussières en suspension proviennent de certains procédés industriels (sidérurgie, incinérations, carrières, cimenteries), des chauffages domestiques en hiver mais majoritairement du trafic automobile (particules diesel, usures de pièces mécaniques et des pneumatiques...) en zone urbaine. Les PM₁₀ sont des particules de poussière dont la taille est inférieure à 10 microns (0,01 mm).

Les plus fines peuvent, surtout chez l'enfant, irriter les voies respiratoires ou altérer la fonction respiratoire.

L'OZONE



A haute altitude l'ozone est un constituant naturel de notre atmosphère qui joue un rôle protecteur contre le rayonnement Ultra-Violet. Près du sol, il est considéré comme un polluant dit secondaire car il résulte de la transformation photochimique de certains polluants primaires dans l'atmosphère sous l'action du rayonnement solaire. Les plus fortes concentrations d'O₃ apparaissent l'été en périphérie des zones émettrices (urbaines et industrielles).

L'ozone est un gaz incolore ayant une odeur caractéristique. C'est un oxydant puissant pénétrant facilement jusqu'aux alvéoles pulmonaires. Il peut provoquer des irritations oculaires, des migraines, de la toux et une altération pulmonaire surtout chez les enfants et les asthmatiques.

NO et NO₂

LES OXYDES D'AZOTE

Le terme " oxydes d'azote " désigne le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂). Ils sont principalement émis par les véhicules, les installations de combustion et certains procédés industriels.

Le dioxyde d'azote est un gaz irritant qui pénètre dans les fines ramifications de l'appareil respiratoire. Il peut diminuer la fonction respiratoire et provoquer des crises d'asthme.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Il provient de la combustion incomplète des combustibles fossiles (essence, fioul, charbon, bois). Des concentrations importantes de CO peuvent être enregistrées dans les lieux mal aérés comme les tunnels, les parkings, ainsi que dans les habitations dont les appareils de chauffage sont défectueux.

Le monoxyde de carbone se fixe à la place de l'oxygène sur l'hémoglobine du sang, conduisant à un manque d'oxygénation du système nerveux, du cœur et des vaisseaux sanguins. A doses répétées, il provoque des intoxications chroniques (céphalées, vertiges, asthénies), et en cas d'exposition élevée et prolongée, provoque la mort.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'homme inspire 15 000 à 20 000 litres d'air par jour.
- Le seuil de perception olfactive varie en fonction de nombreux facteurs : humidité, température, présence de certains composés dans l'air, fatigue des sujets.
- Le monoxyde de carbone est un gaz très toxique qui n'a aucune odeur.
- 30 000 décès anticipés par an seraient liés à la pollution atmosphérique urbaine en France.



Le Programme de Surveillance Air et Santé, implanté en 1997 dans 9 villes françaises, dont LYON, a pour but de quantifier les risques pour la santé liés à l'exposition de la pollution atmosphérique urbaine et surveiller l'évolution de ces risques dans le temps (suivi d'indicateurs permettant de mettre en place une " veille sanitaire ").

LE QUESTIONNAIRE DEPOUILLEMENT ET ANALYSE

A partir d'un classement des 10 odeurs les plus senties dans l'agglomération lyonnaise, la première partie du questionnaire a permis de redéfinir un nouvel éventail d'odeurs (Cf. graphique ci-contre) qui permettra de réduire le nombre d'odeurs citées dans la catégorie "autres".

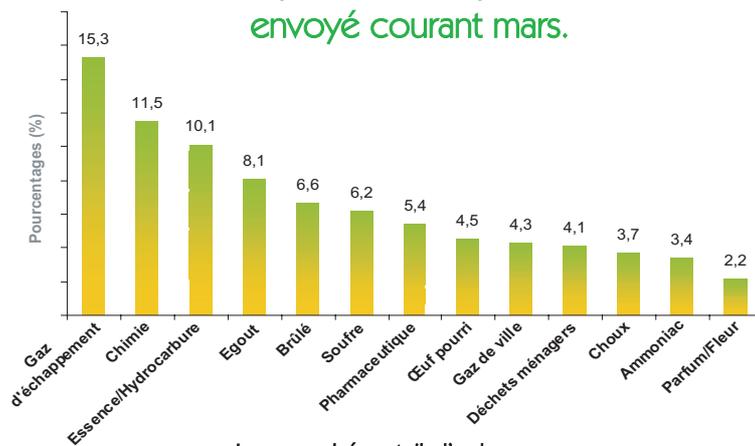
La seconde partie du questionnaire a permis d'en savoir plus sur votre propre expérience du dispositif et de connaître votre avis sur différents points, ceci dans le but d'améliorer le fonctionnement du réseau de nez.

39 % d'entre vous ont connu le dispositif par la presse, 18% par les collectivités territoriales et 13 % par l'entourage.

De plus, la majorité des volontaires effectue leurs relevés d'odeurs à des plages horaires fixes : de 7 h à 10h et de 17h à 21h. Le paramètre horaire doit donc être pris en compte lors de l'exploitation des données concernant certaines nuisances odorantes car ces périodes correspondent aux heures de pointes du trafic routier (odeurs de gaz d'échappement).

77 % des volontaires interrogés déclarent avvertir leur suppléant ou RESPIRALYON de leur absence. Les difficultés rencontrées par les autres volontaires sont un manque de temps ou la méconnaissance de son suppléant. Nous vous rappelons que vous pouvez nous contacter pour demander l'échange de numéro avec votre suppléant.

RESPIRALYON remercie les 120 volontaires qui ont répondu au questionnaire envoyé courant mars.



Le nouvel éventail d'odeurs

INFORMATIONS VARIÉES

Les absences des membres permanents

En raison des délais d'acheminement et de traitement de vos relevés par envoi postal, l'information concernant vos périodes d'absence pour lesquelles nous devons prévenir votre suppléant nous parvient parfois avec retard. Pour pallier à ce problème, nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir par mail ou téléphone si vous prévoyez de vous absenter dans le mois suivant votre envoi.

Les odeurs de voisinage

RESPIRALYON est un dispositif de suivi et de surveillance des mauvaises odeurs à l'échelle de l'agglomération Lyonnaise.

Ainsi, les odeurs de voisinage, les odeurs dites "naturelles" ou "agréables" ne sont pas prises en compte par RESPIRALYON

Ex : herbe coupée après tonte d'une pelouse, déjections canines dans la rue, plantes, boulangerie voisine.

Remerciements

Sophie TCHENG, étudiante de l'ENTPE, remercie les 30 personnes qui se sont portées volontaires pour apporter leur contribution par des entretiens ou des questionnaires à son étude sociologique basée sur RESPIRALYON. Nous vous remercions dans un prochain Nez A Nez des résultats de son travail.

Un ouvrage sur les pollutions olfactives

L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a publié l'ouvrage "Pollutions Olfactives" (DUNOD 2005), 1^{er} guide complet sur le sujet : origine, législation, analyse et traitement des odeurs.



Cécile FONTAGNÉ est chargée de l'exploitation des données du dispositif RESPIRALYON et la réalisation de l'état des lieux des nuisances olfactives.

NEZ À NEZ - Juin 2005 - N°4

Responsable de la publication :
Michel REPELIN (Président SPIRAL AIR).

Comité de rédaction :
Marlène MORGE (RESPIRALYON),
Gérard BERNE (SPIRAL),
Frédéric BOUVIER (COPARLY),

Comité de lecture : Marie-France BENASSY (centre de recherche TOTAL), Jean Marie BOUJLOT (DRIRE - division environnement), Pierre CREPEAUX (Grand Lyon), Yves GUITTON (Maison de la chimie Rhône-Alpes), Franck MARZORATI (DRIRE - GS69), Arnaud LE FOLL (DRIRE - division environnement), Philippe RITTER (Ville de Lyon - Ecologie urbaine).
1000 exemplaires

N°ISSN : 1772-9610